



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 8 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	29	29 + 4 pouvoirs

Date de convocation
2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, FERNANDEZ Sophie, HENNEQUIN Virgil, CATERINO Marie-Laure, BLANCHOT Bastien, CHAUDET Martine, BERNIER Romain, BEHL Frédérique, MENERAT Thierry, PIAT Isabelle, RIBAILLE Cécile, ARNAUD Adrien, SINGEVIN Pascal, CLERGEAT Pascaline, GRENIER Pascal, PROTAT Anne-Lucy, THIBAUT David, KACEMI Farida, MARTIN Antoine, BARDET Alice, ASCENSO Mickaël, DUGARD Sophie, POUZIN Jean-Michel, BERGERET Fanny, RENNESSON Arnaud, MOUZON Valentin, SABATINO Anne, BEAUFILS Luc, COLLOT-TOUZÉ Nelly.**

Représentés : **HUART Gérald pouvoir donné à MAGLOIRE Arnaud, TIEDREZ Valérie pouvoir donné à BEHL Frédérique, GAUTHERIN Tristan pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, GULTEKIN Gülcan pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil.**

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : Gratuité d'occupation du domaine public pour les évènements en faveur de la vie locale
N° de délibération : 20260608_03

Rapporteur : Mickaël Ascenso

Vu les dispositions de l'article L.2125-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques prévoyant la faculté pour les personnes publiques de délivrer gratuitement des autorisations d'occupation ou d'utilisation de leur domaine public aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

Pour renforcer sa politique de soutien aux actions favorisant le lien social et le dynamisme de la vie locale, la Ville souhaite accompagner les associations Mieux Vivre Ensemble et Maison Pour Tous dans l'organisation du vide-greniers du 8 mai proposé aux abords de la Chapelle du Parc et du vide-greniers du festival La Ruée vers l'autre organisé le premier week-end de septembre.

Ces deux temps forts, réunissant plusieurs centaines d'exposants, nécessitent pour leur organisation la mobilisation de moyens administratifs et logistiques importants en plus de l'engagement bénévole indispensable.

La Ville souhaite apporter son concours à ces deux organisations en appliquant une gratuité de l'occupation du domaine public pour l'année 2026.

Par ailleurs, la Ville travaille en étroite collaboration avec l'association des commerçants Aux vitrines de Sainte-Savine sur l'organisation du déballage des commerçants durant le week-end du festival La Ruée vers l'Autre.

Pour consolider cette collaboration, il est proposé, au titre de l'année 2026, d'instaurer la gratuité de l'occupation du domaine public pour les activités suivantes :

- Installation de terrasses temporaires ;
- Organisation d'une animation commerciale sur le temps de l'évènement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, décide de :

- Valider la gratuité de l'occupation du domaine public à l'association Mieux Vivre Ensemble pour l'organisation du vide-greniers du 8 mai 2026 ;
- Valider la gratuité de l'occupation du domaine public à l'association Maison pour tous pour l'organisation du vide-greniers de la Ruée vers l'autre en septembre 2026 ;
- Valider la gratuité de l'occupation du domaine public à l'association Aux Vitrites de Sainte-Savine pour l'organisation du déballage commercial de la Ruée vers l'autre en septembre 2026 ;
- Autoriser M. le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et à signer tout document utile.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
29	4	33	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Affiché le 9 juin 2026

Pour extrait conforme

Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.06.11 14:52:08 +0200
Ref:11187836-16876979-1-D
Signature numérique
le Maire